

Prix de l'abonnement

Édition quotidienne, par an \$8.00

Édition hebdomadaire, par an 1.00

Invariablement payable d'avance.

On peut aussi s'abonner pour six mois et pour trois mois.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL POPULAIRE

L. J. DEMERS & FRÈRE, Propriétaires, 30 rue la Fabrique.

1 cent le numéro

6 cents par semaine

Tarif des Annonces

	Par ligne
Pres-dire insertion	\$0.10
Autres insertions, si publiées tous les jours	0.05
" trois fois par semaine	0.06
" deux fois	0.07
" une fois	0.08
Avis de Naissances, Mariages ou Décès	0.25

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT
DU 14 NOVEMBRE 1883.

BOUCHE de FER

TROISIÈME PARTIE.

LA CACHETTE

(SUITE)

M. Goujeux était chez lui. M. Goujeux n'avait point de défiance. Celle de ses croisées qui donnait sur sa cour, en face de la fenêtre d'Héloïse, était soigneusement fermée. L'autre pouvait rester grande ouverte. Elle regardait dans les terrains vagues.

Il faisait chaud. M. Goujeux était en train d'essuyer cette sueur chronique qui, sans cesse, inondait son front demi-chaud. Il avait l'air soucieux et affaibli, il s'assit à son bureau et prit la plume. Par trois fois, il l'approcha du papier, trempée d'encre qu'elle était, et par trois fois il la déposa sur la table.

Ce n'était pas une missive ordinaire sans doute; la rédaction en était délicate et malaisée.

Enfin Goujeux fit ce geste qui veut dire : A la grâce de Dieu ! et sa plume courut la poste sur le papier. Il plia, il cacheta, il mit l'adresse.

A ce moment, un personnage que M. Le Quien n'avait pas encore aperçu dans le cercle de lumière. C'était assurément la plus inattendue de toutes les apparitions. C'était la sœur Marie-Joséphine, une des bonnes religieuses qui avaient veillé au chevet de Trémer; un simple et digne cœur, une de ces saintetés modestes qui se font pardonner leurs vertus par le vice lui-même.

Que pouvait-il y avoir de commun entre M. Goujeux et cette femme ?

M. Goujeux lui parla pendant une demi-heure environ. Sa figure avait sa meilleure expression de bonté. Quand il leva les yeux au ciel en donnant la lettre à la religieuse, M. Le Quien devina qu'il disait : " Je suis égoïste vous savez, à ma manière. "

La sœur Marie-Joséphine prit la lettre et s'éloigna. M. Goujeux resté seul, poussa le verrou et dans la porte. Il se frotta les mains. Il ôta sa redingote et resta en bras de chemise.

Le Quien le vit s'avancer vers la commode qu'il connaissait déjà. Le même tiroir fut ouvert. Le même objet en fut retiré : un rond de carton ou de cuir que M. Goujeux humecta dans sa cuvette.

Le cœur de l'ancien chouan battait sous sa blouse. C'était à ce moment que la porte s'était ouverte l'autre fois...

Et comme si le diable se fût mêlé de cette affaire, Goujeux tressaillait encore en regardant tout à coup du côté de la porte.

On avait frappé, c'était évident, ou bien on avait appelé.

Mais Goujeux, au lieu d'ouvrir, cette fois, prit un air rude et impérieux pour crier quelques mots au travers des battants. Puis il écouta. Quand il reprit sa position première, c'est que, sans doute, on s'était éloigné. Un large soupir souleva la poitrine de Le Quien.

Allait-il enfin savoir ?

Avant de se remettre à sa besogne mystérieuse, l'ancien maître de forges marcha sur la pointe des pieds jusqu'à la porte, et suspendit son mouchoir au devant du trou de la serrure.

Tous ces préparatifs échauffaient la fièvre de Le Quien qui ne sentait plus la douleur de ses blessures.

Enfin Goujeux prit son petit disque imbibé d'encre et sembla chercher quelque chose à terre. Par sa position au quatrième étage d'une maison située à mi-côte, Le Quien plongeait et voyait le carreau de la chambre de Goujeux. La lunette était excellente, la lumière favorable, le point ménagé comme il faut. Aucun détail ne lui échappait, aucun absolument.

Il ne lui manquait que d'entendre les paroles qui devaient tomber des lèvres murmurantes de Goujeux.

Et cela lui manquait-il en réalité ? Il y a des pantomimes si claires qu'elles n'ont pas besoin de la parole.

Goujeux choisit du regard une tuile parmi toutes celles qui carrelaient sa chambre. Il y appliqua son disque, et l'y fixa en piétinant dessus ; puis, il tira la ficelle à deux mains ; le carreau se souleva.

Tout le corps de l'ancien chouan frémissait.

— Oh ! le malin singe ! pensa-t-il, tandis qu'un sourire silencieux détendait ses lèvres, je n'aurais jamais trouvé celle là !

La brique enlevée laissait un trou. Goujeux apporta une chaise et s'assit auprès du trou. Il chercha son mouchoir qui masquait la serrure, et, ne le trouvant point, il s'étancha le front à pleines mains. Puis il prit dans le trou une poignée de papiers, qu'il examina l'un après l'autre comme s'il en eût fait le compte.

Tous les muscles de sa face souriaient.

Quand il eut achevé, il sortit de sa poche les papiers que Kerdanio lui avait remis l'autre matin. Le Quien les reconnut à leur forme oblongue. Ce devaient être des effets de commerce. M. Goujeux les réunit à son paquet qu'il remit dans le trou. Le carreau fut replacé daplomb et assujéti d'une pesée faite avec le plat du pied.

Puis le disque rentra dans la commode dont M. Goujeux serra la clef. Ce fat tout. L'instant d'après, la lumière s'éteignit.

M. Le Quien resta deux ou trois minutes immobile. Sa tête était inclinée sur sa poitrine. Il respirait bruyamment comme un homme qui dort.

— Pas plus de scrupule, dit-il tout haut après un silence, que si j'avais à écraser la tête d'une vipère ! D'ai leurs n'ont-ils pas voulu m'assassiner ? et sans mon brave cheval, qui m'a sauvé, j'étais un homme mort.

Puis se redressant d'un temps :

— Allons, poursuivit-il, le poignet et les reins aimeraient à se reposer cette nuit, mais on n'a pas le choix... Voyons voir la machinette !

Il alla de nouveau s'asseoir sur le pied du lit. Au lieu de continuer son pansement, il déchaussa un de ses souliers ferrés et prit son couteau dans la pochette de sa veste. Toujours à tâtons il coupa sur l'empeigne de sa chaussure un rond un peu plus large qu'une pièce de six livres. A l'aide de leurs vagues qui en raient par la lucarne, il chercha le centre exact du disque et y perça un petit trou dans lequel il passa un bout de la ficelle câblée qui lui servait à renouveler la nœuche de son fouet.

En travaillant, il songeait ; — il songeait à la lettre et à la religieuse.

Le rond fut trempé dans la cruche de grès, où il s'amollit. Ce fut long, parce que c'étaient de rudes souliers que ceux de M. Le Quien.

Quand le disque fut à ce point, ce pendant, M. Le Quien choisit un carreau au hasard et fixa le cuir à son centre, en le foulant du pied, comme il avait vu faire à Goujeux. Il tira perpendiculairement au plan du sol, et le carreau sauta hors de son alvéole comme une dent sous la main d'un opérateur habile.

M. Le Quien remit son soulier éventré, glissa la machinette dans sa poche et sortit en disant :

— A la serrure, maintenant, puisque j'ai la clef !

VIII.—Un fantôme

C'était la chambre de Marguerite, dans la maison de Géraud. Nous n'y sommes pas rentrés depuis cette heure fatale où le malheureux avocat ivre de jalousie et de vengeance, vint briser le cœur de sa femme avant d'accomplir son œuvre de sang. Dans cette retraite, rien n'était changé depuis lors, et cependant tout y semolait en deuil. On avait retiré

seulement du salon le portrait de Géraud pour le placer vis-à-vis du lit de Marguerite.

Les portraits sont comme les prophéties, qui jamais ne sont bien comprises qu'après l'événement accompli. Pour donner à un portrait toute sa signification, toute sa solennité, dirions-nous, il faut la mort ou quelque grand revirement de la destinée. Si le simple citoyen est devenu monarque, je suppose, le portrait s'illumine, et tout vulgaire Calchas y peut déchiffrer, après coup, les hautes promesses de l'avenir. Si l'heureux, si le glorieux est tombé, au contraire, sous la masse du sort, le portrait se voile. Aveugle qui n'avait pas su déchiffrer le Mané Thécel Phares écrit en tûtes les lettres dans les plis de cette physionomie !

Eh bien, ce profane troupeau de bavards pourrait bien avoir raison ici. Pourquoi pas une autre fois ? Ce n'est pas coutume. Cette langue muette et fugitive, fixant le rapport de la matière avec l'esprit, doit exister. Levator le savait-il parler ? Gall plus profond, en donna-t-il la mystérieuse grammaire ? Physionomistes et phrénologistes, fils de l'art ou fils de la science, peuvent-ils, en effet, palper l'âme au travers du corps, équilibrant les forces avec les défaillances, et scrutant d'un œil sûr ces propensions invisibles qui sont toutes promesses ou menaces ?

Promesses obligées, menaces nécessaires et valant seulement, les unes et les autres, par la comparaison de leurs sommes combinées.

L'antique faculté penche pour la négative, ce qui donne bien beau jeu à l'opinion contraire. Mais il y a, comme cela, en ce moment, beaucoup de belles idées qui languissent parce que, repoussées par l'ignorance académique, elles ont accepté l'hospitalité bruyante des charlatans.

Oui, certes, le visage de Géraud menaçait, comme menace toute force manquant d'espace pour se dilater et s'étendre. Oui, certes, ce crâne tout-puissant s'écriait : Gare ! Malgré la forêt de cheveux qui cachait ses profils, l'œil devinait, sous l'épaisse toison, ses courbes violentes. Tout abondait là : le bien et le mal. Les pouvoirs intellectuels illuminaient ce front aux méplats limités brusquement, aux fuites superbes et courtarrées ; mais à un pouce au-dessus de l'arcade sourcilieuse, la lumière jouait en deux places parallèles : *Causti illé*, dit Gall ; *Gaieté*, répond Spurzheim ; *Esprit critique*, ajoute Vimont.

C'est à-dire, Vimont n'écrit pas. Il préfère le mot *de scrimination*. Le moindre défaut de MM. les phrénologues est d'inventer une foule de mots barbares pour exprimer des idées absolument communes et connues.

Mais que ce fût gaieté, causticité, penchant au sarcasme, l'organe était là, saillant sous le pinceau, et dix mille rancunes saluaient par la ville le malheur de Géraud.

Toutes les mémoires et toutes les facultés d'appréciation resplendissaient sous la courbe fière du sourcil, et le globe de l'œil même, où Gall comme Spurzheim, Broussais comme Fossati, ont parqué l'organe de la *langage*, modela énergiquement sa mâle saillie. Je l'ai dit : c'était l'œil de Mirabeau, avec plus de douceur et d'harmonie.

En dehors du contours temporel, déprimé légèrement, un profil se montrait, un autre se devinait sous les cheveux, derrière l'oreille délicate et fine : "Destructivité, combativité." — Pardon dix mille fois pour ces haissables barbarismes ! Toute science se croit condamnée en raison de sa glorieuse profondeur, à parler auvergnat. C'est la cruelle maladie des savants qui savent peu. Le bon français, je voudrais leur rendre ce signalé service de les convaincre de cette vérité, exprime tout ce qu'on veut, et très-bien, quand on daigne apprendre la manière de s'en servir.

Destructivité, combativité ! C'est le

courage, disent d'une seule voix les disciples de Gall, ou du moins ce sont deux éléments principaux de cet ensemble de facultés dont la combinaison donne l'état de l'âme appelé courage. — Géraud avait tué.

Mais il n'aurait pas dû tuer, car au sommet du crâne se développaient avec une splendide ampleur tous les organes où gisent le sentiment religieux, la bienveillance, la constance. Il y avait là de robustes et déterminés athlètes pour combattre les instincts féroces ou la brutalité d'un soulain emportement.

Hélas ! Géraud avait frappé avec le fer, lui qui avait en lui les armes bien autrement puissantes de l'esprit et du cœur.

La toile n'est qu'une surface. La toile ne peut montrer qu'un des hémisphères de cette mappemonde : le crâne humain. Derrière la toile, il y avait ces organes redoutables qui sont chez le taureau : les facultés animales, si l'on peut ainsi dire, les germes de toutes grandeurs et de toutes choses, — le creuset des passions, — la fontaine d'amour, double, et qui exagère la nuque de l'étalon jaloux, le culte de la couvée qui ramène l'oiseau voyageur à son nid, la colère qui fait bondir le lion, l'orgueil qui forme ces deux cornes occipitales que les peintres du moyen âge ajoutaient au crâne dévasté de Satan.

(A continuer.)

DÉMÉNAGÉ.

Le sousigné informe ses nombreuses pratiques, les personnes de la campagne et le public en général, qu'il a transporté son établissement au

No 26, RUE DORCHESTER, en face de la manufacture de G Bresse, et qu'il continuera comme par le passé à exécuter toute sorte de tournage et découpage, soit pour église, meublerie, menuiserie, etc. Billes pour Billard, Croquet, Quilles, etc.

M. ROUSSEAU ayant ajouté la vapeur à son nouvel établissement, sera en état de servir ceux qui voudront l'honneur de leur patronage sous le plus court délai.

Une visite est sollicitée.
L. ROUSSEAU,
Touneur,
26, rue Dorchester.

23 oct 1883.

Pardessus !
Pardessus !

— POUR —

MESSIEURS ET ENFANTS.

La plus grande variété de Pardessus, Ulsters et *Fa Jackets* que l'on ait jamais offert en vente au public.

Nous offrons des pardessus en Drap noir, bleu, en Tweed, UNE SPECIALITÉ, qui sont d'un fini supérieur et d'une élégance recherchée.

50 Habillements " Jersey " pour enfants. Souvenez-vous de l'adresse.

A. P. CARON,
11-13, Rue Notre-Dame,
BASSE-VILLE.

N. B.—Nous faisons une spécialité du commerce de claques de la manufacture de Montréal.
5 nov 1883—15j.

Dr Chs. Aug. Verge,

Professeur de Pathologie interne à l'Université-Laval.
MEDECIN CONSULTANT.
Bureau, 67, rue Ste-Anne, Haute-Ville.
22 oct 1883.—Imp 272.

Teinturerie à Vapeur

DE QUEBEC

Ou l'on nettoie toutes Draperies, Soieries, Rubans, etc.

Nos 4 et 6 Rue McMahon, Vis-à-vis l'église St-Patrice.

A. S. PFEIFFER & Cie

Propriétaires et successeurs de F. M. Lormann, on l'honneur d'adresser leurs plus sincères remerciements à leurs nombreux clients en reconnaissance de leur généreux encouragement, et ils profitent de cette circonstance pour informer le public en général et les familles en particulier que tous les Vêtements pour Dames et Messieurs, sont nettoyés, tenus et pressés à neuf. Rubans, soieries, plumes, et tous les articles de toilette pour Dames, sans exception, sont également nettoyés et tenus dans les couleurs les plus riches, sans jamais être altérés, sous 24 hrs d'avis. Toute marchandise en lommagée est aussi restaurée à neuf. Les vêtements pour Messieurs sont livrés sous le plus court délai.

P. S.—M. Pfeiffer fait chaque année un voyage aux Etats-Unis pour lui permettre d'apporter toutes les nouvelles améliorations à l'art de la teinturerie.
6 nov. 1883.—3m

Beaulieu & Godbout,

MARCHANDS-TAILLEURS.

97, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH.

Ont l'honneur d'adresser leurs plus sincères remerciements à leurs amis et au public en général pour le bienveillant patronage qu'ils ont bien voulu leur accorder.

Le public trouvera à leur magasin des étoffes de toutes variétés pour les saisons d'automne et d'hiver, ainsi qu'une belle variété d'articles de toilette pour Messieurs : tels que Chemises, Collets, Cravates, Caleçons, Bretelles, Mouchoirs, en un mot tous les articles qui entrent dans la toilette de l'homme.

Toute commande pour coupe et confection de vêtements est exécutée sous le plus court délai, d'après les modes les plus nouvelles, et à des conditions très avantageuses.

Une visite est sollicitée.
BEAULIEU & GODBOUT.
20 oct. 1882.—1m. 268.

A VENDRE à la LIBRAIRIE

A. T. GARANT.

Nos 6 et 8 RUE SAINT-JEAN,

(Presqu'en face de la Banque d'Epargne.)

Vases pour fleurs depuis 20 cts la paire à \$2.50.

Chandeliers verre depuis 20 cts la paire à \$1.00.

Sets à toilette depuis 90 cts à \$2.25.

Encriers, depuis 25 cts à \$2.50.

Argenteries pour presents.

Huiliers depuis \$3.50 à \$6.50.

Beurriers depuis \$1.50 à \$6.00.

Porte-cornichons depuis \$1.50 à \$3.00.

Aneaux à serviette, divers dessins, depuis 50 cts à \$2.50.

Porte-bouquets depuis 90 cts à \$2.00.

Coupes depuis \$3.00 à \$5.00.

Gobelets depuis \$1.25 à \$2.00.

Magnifiques miroirs, velours et garnitures fleurs, porcelaine, \$7.00.

Cupés en creux, de 15 à 45 cts à \$3.00.

Fournitures pour fleurs, Feuilles or et argent, Papier doré et argenté, Carton troué, blanc, couleur, or et argenté, Papiers et cartons à dessin, etc.

22 oct 1883

MAISON A VENDRE

Une magnifique maison en briques à trois étages en parfait ordre, de 30 pieds sur 40, divisée en quatre logements, et située rue du Roi Nos 222-224, à vendre à des conditions faciles.

S'adresser à
JOSEPH THIBAUT, peintre,
No 941, rue des Commissaires.
16 oct 1883—1mp 254

ANNONCES NOUVELLES.

Salle Jacques-Cartier.
Immense vente à l'encan de Pelletterie, capeaux, etc.—Oct. Lemieux & Cie.
Grande soirée.
Ferblantier plombier etc. — Cléophas Langan.

QUÉBEC.

MERCREDI, 14 NOVEMBRE 1883

La rue Mc Mahon.

Il y a quelque temps un requête a été adressée au gouvernement fédéral, pour obtenir l'ouverture de la rue McMahon à travers les fortifications des Glacis. Les autorités militaires consultées à ce sujet, trouvent des inconvénients tellement graves que le ministère de la milice ne serait pas, croyons-nous, justifiable d'y accéder. En pareille matière le cabinet se guide naturellement sur l'opinion des hommes compétents.

Le "Mail."

La Gazette de Montréal explique la singulière attitude du correspondant montréalais du Mail, par le fait qu'il est dans les confidences d'un des chefs du parti de l'opposition, M. G. W. Stephens, M. P. P. Nous voyons avec plaisir que notre confrère est intimement de notre avis sur la nécessité de l'harmonie entre les races dans ce pays.

L'entrevue de notre reporter avec M. Flynn menace de devenir un *casus belli* entre la Minerve et le Canadien, l'Événement, et le Monde, qui néglige rarement l'occasion de nous être désagréable.

Les provinces-maritimes du Canada à vol d'oiseau.

(Suite.)

Le président de la presse répondant à l'adresse, en commenta les principales et importantes données, exposa le but de l'association de la presse et termina en remerciant le maire et les citoyens de Rimouski de la gracieuseté et de la cordialité de leur bienvenue.

Il est incontestable, comme le dit l'adresse, que le district de Rimouski, dont l'étendue est considérable, est l'un des plus pittoresques du pays, et renferme des éléments vivaces qui doivent et devront le faire s'acheminer vers une civilisation supérieure, et atteindre un cran élevé de l'échelle du progrès ; on y voit des lacs superbes, des rivières magnifiques abondant en poisson de forte taille et des plus recherchées, des érablières, des forêts d'orme et de chênes ; du côté du fleuve un port spacieux, des baies et des havres de refuge en grand nombre. Si l'on jette un regard du côté du commerce et de l'industrie, on y rencontre un spectacle non moins agréable ; des fromageries, des beurrieres, des scieries, en pleine activité ; si l'on examine les progrès du domaine purement moral et intellectuel on trouvera un évêché, un séminaire, des couvents.

Rimouski, comme Tadoussac, a raison et droit de prétendre de régler le problème de la navigation d'hiver pour les steamers et les voiliers océaniques. Et j'espère que ses entreprenants citoyens ne perdront pas de vue un objet aussi digne d'exciter leurs légitimes ambitions. La solution du problème fera leur fortune et aura pour Québec des avantages immenses.

Mais, par exemple, il faudrait mettre de suite hache en bois. A quoi servent les lenteurs ? A faire languir ceux

qui désirent, et à faire souvent la partie belle aux ambitions rivales.

**

Aussitôt après l'adresse, des voitures transportent les excursionnistes de l'autre côté de la rivière, sous les ombres d'un ravissant bocage.

Sous les sapins altiers, se déployait une immense table chargée de mets variés, préparés, accommodés avec un talent à faire crever de jalousie le cuisinier en chef de Louis XIV. C'était merveille vraiment, et, les cordons bleus qui avaient exécuté le menu, méritaient bien les compliments que l'on ne s'est pas gêné de faire.

Nos hôtes s'excusèrent de ne pas pouvoir nous offrir à dîner dans un local spacieux. Mais comment donc ! un dîner, un succulent dîner, où figuraient même des pâtés chauds aux huîtres de Summerside, sous un dôme de verdure, c'est le *non plus ultra* du grand genre, joignant la grâce à l'originalité.

Nous avions non seulement les citoyens, mais aussi les dames de la ville de Rimouski. C'était la première fois depuis notre départ que nous rencontrions de jolies femmes. Rimouski doit avoir beaucoup du caractère de l'île enchantée, habitée par Calypso et ses compagnes. Je ne sais pas ce qu'il serait advenu de Télémaque, si Mentor n'eût pas été là pour empêcher le jeune homme de se laisser capturer par les grâces séduisantes de la nymphe et de ses compagnes, et si l'obligation de nous remettre en route, M. McDonald aidant, ne nous eût pas ramenés à la réalité. Nous étions tous des Télémaques sans Mentor dans l'île enchantée. Nous avons dû nous violenter pour nous séparer de ces dames ; cet acte suprême de courage nous a permis de quitter Rimouski où probablement nous serions demeurés indéfiniment.

J'ai à faire une confidence à mes confrères de la presse, c'est que nous devons en partie cette belle réception aux dames de Rimouski, entre autres, à mesdames Billy, Fiset L. Gauvreau, la maîtresse, Mlle Gauvreau, Mme L. G. Casault, Mme Chs. Taché, Mlle Côté, Mlle Gauvreau, aidées de MM. Drapeau, Chamberland, et du capt. Pouliot qui, quoique souffrant encore d'une chute de cheval, avait dressé sa tente non loin de la table à dîner, remplissant dignement le rôle d'échanson.

**

Le maire porte les toasts d'usage à la reine, au gouverneur-général et à la princesse Louise, au lieutenant-gouverneur, ensuite à la presse de la province de Québec, puis aux dames. Nous quittons à regret un endroit aussi charmant, et nous reprenons le chemin de la ville où nous allons présenter nos hommages à Mgr Langvin et au grand vicaire Langevin qui nous font un excellent accueil ; de là, notre escouade se dirige du côté du séminaire qu'elle visite. Dans une des grandes salles de la maison, les élèves du grand séminaire et du petit séminaire, réunis, présentent aux journalistes une adresse très flatteuse.

Le président de l'association de la presse répondit à l'adresse en félicitant le directeur et les élèves du collège de pouvoir reprendre le cours de leurs travaux et de leurs études interrompu pendant quelque temps par l'incendie du magnifique collège qui faisait l'orgueil de la ville de Saint-Germain de Rimouski. Cette résurrection rapide du collège est une preuve éclatante de ce que peuvent l'énergie et la persévérance au service d'une cause aussi belle que celle de l'éducation. Les populations de Rimouski et du district doivent se sentir grandement redevables aux hommes dévoués qui ont consacré bien des veilles, des journées de travail, et des sommes d'argent afin de mettre à portée de leurs enfants le pain de l'é-

ducation. Il a retracé des souvenirs de la vie de collège et rappelé aux élèves qu'eux les premiers sont appelés à commencer à payer la dette de reconnaissance de la population en secondant par le travail, l'esprit de discipline et le dévouement les efforts des fondateurs et directeurs de la maison pour le ur avancement moral et matériel.

Il a terminé en sollicitant du directeur pour les élèves la faveur d'un grand congé, faveur qu'on ne refuse jamais, bien entendu.

Nous quittons le Séminaire et nous cheminons du côté de la Station, où le convoi fait entendre des appels réitérés aux retardataires. A la station, M. Desmarais rédacteur de l'Union de Saint-Hyacinthe, invité à prendre la parole, pour remercier les citoyens de Rimouski et leur faire des adieux au nom de la presse, prononce un discours éloquent. Sa parole facile, sympathique heureusement imagée, est souvent interrompue par des applaudissements enthousiastes. MM. Gauvreau, Billy et Asselin se décident à venir nous reconduire jusqu'à la Rivière-du-Loup.

Nous donnons des hourras aux citoyens et aux dames, le convoi s'ébranle, et nous laissons nos hôtes ; les mouchoirs entrent dans le programme des adieux ; ce n'est pas assurément le plus vilain mode de se dire bonjour ; on peut en jouer comme de l'éventail, en varier les mouvements à l'infini, et leur donner l'expression la plus suave. Que le mouvement parte du nez, il tue le sentiment en indiquant un rhume de cerveau ; qu'il parte de la bouche, c'est autre chose, il allume ou rallume la flamme et devient delectable, exquis.

Nous vîmes longtemps ces bienheureux mouchoirs, voltiger gracieusement, peu à peu devenir que de petits points blancs, puis rien du tout.

Notre train arrivait sur les 6 heures à la Rivière-du-Loup.

Là encore, foule à la station ; puis des figures connues, des amis qui viennent nous donner une cordiale poignée de main.

D'un autre côté, nous faisons connaissance avec les membres du club de croasse de Fraserville, portant les insignes du club.

Pendant ce temps-là, l'excellent corps de musique de la ville fait entendre les airs les plus enlevants. Nous restons quelques minutes à la station.

Au départ nous donnons plusieurs hourras aux citoyens de Fraserville. Nous sommes de nouveau en route pour Québec, avec une vitesse moyenne de quarante milles à l'heure.

Seulement, ici, depuis la Rivière-du-Loup, nous semblons glisser sur les rails. Pas la moindre secousse ; la partie la plus parfaitement nivelée de l'Intercolonial se trouve entre la Rivière-du-Loup et Québec.

L'Intercolonial, au point de vue de la construction et de la valeur des matériaux qui ont servi à le construire, est l'un des premiers chemins de fer du monde entier. Il ne lui manque qu'une chose, ce sont des chars particuliers ; l'administration de l'Intercolonial n'a tout juste que les chars spéciaux pour le service ; nous en avions un.

Elle n'a ni char d'ortoir ni char réfectoire. Elle est encore à la merci d'un contrat fait par M. Brydges avec la compagnie Pullman pour un terme de dix ans ; ce contrat expirera l'an prochain. L'administration est obligée en vertu de ce marché de payer à la maison Pullman \$300 par mois, pour chaque char-dortoir. L'an prochain, l'Intercolonial aura ses wagons-lits, ils ne s'appelleront ni Pullman ni Wagner, mais ils seront la propriété exclusive du chemin. Ce ne sera pas dommage.

Parti à 6 10 heures du soir de la Rivière-du-Loup, notre train entra en gare à Lévis à 8 45 heures, après avoir arrêté à Sainte-Anne de la Pocatière pour permettre au brave M. Proulx, de la Gazette des Campagnes, et à ses deux filles, de descendre, et aussi à

Saint-Michel, pour permettre à M. A. Mercier, qui représentait la Sentinelle, d'en faire autant.

A la station, M. Carrel, vice-président de la Presse Associée, et M. Roy, du Quotidien, remercient en termes chaleureux, M. McDonald au nom des excursionnistes.

Notre ami M. McDonald avait tout prévu, tout arrangé. Un bateau de la traverse régulière de Lévis nous attendait au ponton. Quand M. McDonald s'était adressé à la compagnie pour cela, M. James Patton, gérant, lui avait répondu dans une lettre on ne peut plus courtoise, qu'il était heureux de mettre gratuitement un bateau à sa disposition et aux services des journaliers en excursion. De plus, il lui faisait les mêmes offres de service à toute autre occasion.

Un peu plus tard, nous mettons pied à terre à Québec et ensuite dans nos pénates respectives, après sept jours de chemins de fer et de bateaux et *vice versa*, enchantés d'une excursion faite sous les plus heureux auspices et remplie pour chacun de nous de renseignements très importants sur une partie de notre bon Canada que l'on ne visite pas assez généralement.

N. LeVASSEUR.

EPITAPHIANA.

L'épithaphe grotesque n'est pas plus rare dans le nouveau monde que dans l'ancien ; on cite celle d'une jeune fille qui "mourut d'avoir mangé des fruits verts, avec l'espoir d'une éternelle béatitude" ; et cette autre, plus simple, d'une veuve qui "mourut d'avoir mis des souliers trop étroits," et à qui, sans doute, fut ouvert le paradis des dévotés chinois.

On peut se contenter de sourire de la naïveté des survivants de Thomas Nichols, qui, quoique mort et enterré à Philadelphie, a, dans le cimetière de Karl Keel une tablette mortuaire sur laquelle on lit :

ICI sont déposés les restes mortels
De Thomas Nichols,
Qui mourut à Philadelphie en mars 1759
S'il eût vécu, il serait enterré ici

Voici une variante de la locution usuelle par laquelle on exprime l'espérance qu'un défunt ou une défunte est dans le ciel :

Ci git Arabella Clark,
Sa substance étherée devint céraphique
Le 26 mai 1867.

Les épithaphe yankees abusent volontiers de la métaphore et du style figuré. Le chef-d'œuvre de ces épithaphe est encore celle du célèbre Franklin, faisant allusion à sa profession d'imprimeur :

Le corps
de
Benjamin Franklin, imprimeur
(Semblable à la reliure d'un vieux bouquin
Dont l'intérieur est défilé
Et la dorure effacée,
Est déposé ici, en pâture aux vers,
Cependant l'ouvrage lui-même ne sera pas perdu,
Car, ainsi qu'il le croit, il reparaitra
Dans une nouvelle et plus belle édition
Revue et corrigée
Par
L'auteur.

L'"auteur," dans cette inscription bibliopolique, est le Dieu créateur lui-même.

En voici une sur un simple faiseur de livres :

Ce fut un auteur
FINIS

Au mot latin qui termine un livre les collégiens en ajoutent quelquefois d'autres à la page finale de leurs pen-ums : *Finis coronat opus*.

Dans les pièces du théâtre anglais, la "sortie" d'un personnage est indiquée par le latin *exit* (il sort), qui compose toute l'épithaphe du fameux comédien Burbage :

Exit Burbage.

La plus originale des épithaphe citées par M. Fairley est peut-être celle-ci, composée par un abolitionniste négrophile, à moins que ce ne soit par le noir lui-même :

Epithaphe d'un noir dans le cimetière de Concord, Mass.

Dieu nous veut libres, l'homme nous veut esclaves.
Je veux ce que Dieu veut : la volonté de Dieu soit faite !
Ci git le corps de
John Jack,
Natif d'Afrique, qui mourut
En mars 1773, âgé d'environ 60 ans.

Quoique né dans une terre d'esclavage, Il était né libre ; Quoique vivant dans une terre de liberté, Il vécut esclave.

Jusqu'à ce que par son travail honnête, Fait à l'insu de son maître, Il eût acquis ce qui procure des esclaves Et lui procura sa liberté, Trop peu de temps avant Que la Mort, ce grand tyrann, Lui conférât son émancipation finale Et le mit sur le même pied que les rois ; Quoique esclave du vice, Il pratiqua les vertus Sans lesquelles les rois ne sont que des esclaves.

Le révérend John Booth reproduit l'épithaphe de Richard Brandon, le bourreau de Charles Ier, dans le cimetière de la paroisse de Whitechapel, où il fut enterré en 1640, date de sa mort. D'après cette inscription, il faudrait renoncer à la légende du bourreau masqué, lequel aurait été le comte Stair, non content d'avoir voté la mort de son monarque et n'ayant assouvi sa haine régicide qu'en le décapitant de sa propre main.

Epithaphe de Richard Brandon, exécuteur de Charles Ier.

Grâce au particulier qui git sous cette pierre, La corde finissait par devenir trop chère ; Aux plus humbles s'il te inspirait l'effroi, Et l'on vit devant lui s'agenouiller le roi. Il n'eût jamais voulu trahir ce royal maître, Et de sa main lui fit subir la mort d'un traître.

Judas avait reçu trente pièces d'argent ; Mieux payé que Judas, il en reçut six cent's.

Si les bibliophiles, les bibliopoles et les typographes admirent l'épithaphe de Franklin, les horlogers et les "Prussiens" ne doivent pas moins admirer celle-ci :

Epithaphe recueillie dans le cimetière de Lydford.

Ce git, dans une position "horizontale," La "boîte" extérieure
De George Boullegh, horloger,
Qui par son habileté dans cette industrie Faisait l'honneur de sa profession.
L'ingratitude était le "grand ressort" La prudence le "régulateur"
De tous les instants de sa vie.
Humain, généreux, il ne "s'arrêta" jamais Quand il allait secourir un malheureux.
Tous ses "mouvements" étaient si bien réglés Qu'il n'était jamais dérangé.
Excepté quand il avait été "monté" Par des gens qui ne connaissent pas sa "clef" Et même alors il était facilement "remonté" Il avait l'art de si bien régler ses "heures" Qu'elles se succédaient Dans un cercle continu de plus en plus
Jusqu'au fatal "moment"
Où il fut "arrêté" pour toujours
Il quitta cette vie le 13 novembre 1802, Agé de cinquante-sept ans,
Avec l'espoir d'être "réparé".
Remis en état, "nettoyé" et "remonté" pour l'éternité.

Dans la traduction française est perdu le double sens du mot *hand* (main), qui en horlogerie signifie "aiguille."

L'épithaphe de cet homme-montre rappelle l'inscription d'un cadran solaire placé dans le parterre d'un jardin contigu à un cimetière.

Rien ne peut arrêter les heures dans leur fuite ; C'est l'heure du bonheur qui fera le plus vite ;

Ecluse le matin, la plus brillante fleur, Souvent avant la nuit a perdu sa fraîcheur. C'est la double leçon qu'aux heureux de la terre Adresse ce cadran au milieu d'un parterre.

Le Times de Londres vantait comme un chef-d'œuvre l'épithaphe d'un enfant nouveau-né, par l'évêque Lowth, auteur d'un beau livre sur la poésie des Hébreux :

Prévenant le péché, prévenant la douleur, La mort pour lui fut une bonne mère, Et du fêle bouton d'une fleur éphémère Fit dans le ciel éclore une immortelle fleur.

Le Times trouve dans cette épithaphe la même idée que dans la lague grec : Celui que les Dieux aiment meurt jeune. "On ne peut pas dire très exactement d'un nouveau-né qu'il meurt "jeune," mais plus simplement, comme l'épithaphe, qu'il est heureux de ne pas avoir vécu : réflexion dont l'abus risquerait de provoquer l'infanticide. Heureusement le Times, à propos du docteur sir Henri Holland, qui mourut à l'âge de quatre-vingt six ans, ajoutait, avec raison, que le mortel vraiment aimé des Dieux est celui qui, après une vie longue, utile et sans reproche, descend dans la tombe, aimé, estimé, vénéré de ses contemporains. — C'est ce que nous souhaitons à tous nos lecteurs, jeunes encore ou déjà vieux.

Une grande partie du fonds de banque de J. E. Latulippe, est offerte en vente à grande réduction chez A. E. Boisseau, rue St-Joseph, maison Lemercurier.

A TRAVERS LA VILLE

Notre feuilleton.

A raison des améliorations considérables que nous faisons ces jours-ci à notre établissement, nous ne commencerons que lundi prochain la publication du *Secret de Berthe*, le splendide roman qui vient d'obtenir à Paris un si grand succès.

Mort subite.

Ce matin, un charretier nommé Isaïe Houde et demeurant 248 rue Richelieu, faubourg St-Jean, est mort subitement sur le quai Laroche, au Palais, où il était allé chercher un voyage de bois. Le défunt était âgé d'une cinquantaine d'années.

Quarantaine.

La Quarantaine maritime, à la Grosse Isle, va être fermée cette semaine, et le personnel va revenir à Québec.

Lumière électrique.

Les établissements qui se servent maintenant de la lumière électrique sont plus nombreux qu'on le pense. En effet, il ne faut pas s'en rapporter exclusivement aux lampes du dehors pour établir leur nombre. Quelques-uns ont préféré l'avoir à l'intérieur. Tels sont : l'hôtel Albion, MM. Glover & Fry, Bernard & Allaire, Seifert, R. McLeod et Adam Watters.

Service anniversaire.

Demain, jeudi, à 8 heures a. m., sera chanté à la Chapelle St-Jean-Baptiste, le service anniversaire de Mlle Rose-Albine Picard, fille de Ovide Picard. Parents et amis sont priés d'y assister.

Ressuscité.

Sur la foi d'une personne que nous avions tout lieu de croire bien renseignée, et qui est dans l'habitude de nous donner des nouvelles, nous avons annoncé lundi, la mort de M. John Dooley, employé chez M. Delaney, boucher. Or, M. Dooley ne s'est jamais mieux porté qu'à présent. Nous avons découvert que c'est un des amis de ce trépassé anticipé qui, voulant lui jouer un tour, a colporté cette mauvaise nouvelle. C'est là un vilain tour à se jouer, même entre amis.

Cercle Catholique.

Les membres de cette association sont priés de se rappeler que la messe de *requiem* pour le repos de l'âme des membres et des bienfaiteurs défunts sera dite à St-Roch jeudi, 15 courant, à 7 heures.

Noyé.

On a trouvé hier soir, flottant près du quai Convey, le cadavre de Amédée Caron, âgé de seize ans. C'est le capt. Elzéar Bélanger, de la goélette *Elzéar*, qui a fait cette lugubre trouvaille.

Le défunt était engagé comme cuisinier par le capt. Bélanger qui le perdit de vue à bord, vers quatre heures de l'après-midi, et qui ne le revit qu'environ trois heures plus tard, alors que son cadavre flottait sur le fleuve.

Par conséquent, on ne peut dire comment l'accident est arrivé. Ce malheureux garçon était de St-Thomas de Montmagny, et son père, qui naviguait sur les vaisseaux de la ligne Dominion, s'est aussi noyé il y a sept ans. Depuis, le capt. Bélanger avait pris charge de l'enfant.

La mère du défunt est arrivée à Québec, hier soir, par l'Intercolonial.

La bourrasque.

Le navire *Lillie Soudard*, que la bourrasque a jeté lundi matin à côté du quai Barras, a été dégagé dans la journée et remorqué au quai de la Commission du Havre où il va être inspecté.

La neige.

Nous avons aujourd'hui, une bordée de neige des mieux conditionnées et dont il restera certainement quelque chose.

Conférence.

Ce soir, à 8 heures, dans les salles du Cercle Catholique, conférence par M. A. Michel, du *Courier du Canada*, sur la question de l'heure internationale. Les membres du cercle peuvent amener leurs amis.

Mgr. Smeider.

Son Excellence le Commissaire Pontifical a dit la messe hier matin, dans la chapelle de la Congrégation, Haute-Ville.

L'Union musicale a chanté plusieurs morceaux.

Répétition.

Ce soir, à huit heures précises, il y aura répétition générale des membres du corps de musique d'infanterie-royaux à la salle Montcalm.

ULRIC VÉZINA,
Sergent.

Naufrage.

La barque *Olivier*, partie de Québec, a fait naufrage, lundi soir, vis-à-vis Cacouna.

Œuvre patriotique.

15, 25 et 35 centins seulement pour admission à la représentation la plus attrayante de la saison, qui aura lieu sous le patronage de Son Honneur le Maire de Québec, à la Salle Jacques-Cartier, le lundi 26 du courant, à l'occasion de la Ste-Catherine.

Homicide présumé.

L'enquête sur la mort de la femme Mary Kennedy, épouse de Chas. Dillon, est commencée lundi après-midi au poste No. 5, rue Champlain.

L'autopsie avait été faite à midi par les docteurs Ahern et All-yn, et l'accusé John Gumbleton, arrêté dimanche soir, avait été mis en présence du cadavre devant lequel il était resté impassible.

Voici les noms des jurés : MM. Nicolas Rouillard, président, B. Morin, Edmond Giroux, fils, Jos. Dagenault, Pierre Goubout, Jos. Boivin, Chas. Roy, Jean Diguar, Frs. Régis Croteau, Emilien Angers, Elz. Chouinard, A. P. Caron, Misaël Thibodeau, Isaïe Loivin, Jos. Vandry et Wm. Savard.

La défunte était âgée de 47 ans et 11 mois. Les faits se sont passés à peu près tel que nous l'avons dit lundi, si ce n'est que le mari de la défunte n'était pas présent lorsqu'elle a été frappée par Gumbleton, il y a une dizaine de jours. Sa fille y était et plusieurs matelots qui pensionnaient dans la maison. Gumbleton est un jeune homme qui lui aussi pensionnait là.

Plusieurs témoins ont été interrogés lundi, entre autres, la fille de la défunte dont voici en résumé la déposition :

Mon père tient une pension de matelots, et Gumbleton demeurait chez nous depuis décembre dernier. L'assaut en question a eu lieu le vendredi soir deux du courant. Gumbleton était à moitié ivre, mais il marchait bien et savait ce qu'il faisait. Il demanda à boire à la défunte qui refusa de lui en donner.

Voyant cela, il envoya chercher du whisky par un gamin et il en but environ un demier. Ma mère jeta le reste dans un crachoir. Gumbleton exaspéré la saisit à la gorge et après l'avoir violemment frappée avec ses poings à la poitrine et à la nuque. Elle tomba sur le côté gauche, et Gumbleton la frappa avec son pied droit à la hanche gauche. Un matelot nommé O'Brien, qui était présent, repoussa l'accusé et le frappant le jeta sur le plancher. Il avait à la main un canif dont une lame était ouverte. Gumbleton étant alors sorti, fut assailli par d'autres personnes, mais ma mère vint dans la porte et leur dit de ne pas le tuer. Après cela, l'accusé entra et se coucha sur le plancher ; il cria et jura jusqu'à deux heures du matin. Il sortit alors au hangar puis entra et se mit au lit.

Ma mère cria et se plaignit beaucoup lorsqu'elle reçut les coups de pied. Elle dit ensuite qu'elle avait des douleurs dans le côté et à la tête, et elle vomit des matières verdâtres. Le samedi, elle fut prise de laissons, et cela dura jusqu'au mercredi ; les douleurs dans le côté gauche devinrent alors plus aiguës. On manda le Dr. Allyn et dimanche dernier on alla chercher aussi le Dr. Ahern. Après l'assaut, ma mère éprouvait de la difficulté à respirer.

Cette déposition a été contredite par les autres témoins. L'enquête a été reprise hier matin, et s'est continuée toute la journée. Elle se terminera vraisemblablement aujourd'hui.

Les funérailles de la défunte ont eu lieu hier après-midi.

La compagnie du Etchellou.

Les directeurs de la compagnie viennent d'acheter les chaudières à vapeur de l'*Ottawa*, qui a fait naufrage dans le golfe St-Laurent, l'année dernière.

Elle vont remplacer celles du *Québec*, on est sûr de réaliser avec ces chaudières une économie de combustible équivalente à près de \$100 par jour.

Rendues à Sorel ces chaudières vont coûter à la compagnie \$4,200, c'est-à-dire que l'on trouve moyen d'économiser par cette acquisition là \$15,800 ; on avait demandé à la compagnie pour de nouvelles chaudières \$20,000.

Elles vont être placées dans le bateau à vapeur *Québec*, dans le cours de l'hiver.

Imprudence fatale.

A l'Ancienne Lorette, vendredi dernier, un nommé Joseph Lépine commettait l'imprudence de laisser exposée

à la chaleur, près d'un poêle que l'on avait chauffé ardemment, une canistère remplie d'huile de charbon.

Il s'en est suivi une explosion. Le feu a pris à la maison et les personnes qui y résidaient ont été forcées pour sauver leur vie de prendre la fuite et laisser exposés aux flammes qui n'ont rien épargné toute leur lingerie et leur mobilier.

Amélioration.

On est en voie de construire sur le quai du marché Finlay, à la Basse Ville, près du débarcadère, des bureaux, des salles d'attente et un dépôt de fret. Inutile d'insister sur l'opportunité et les avantages de cette amélioration. On sait déjà que la compagnie veut en faire mettre à flot pour la traversée d'hiver un bateau à vapeur spacieux, des plus confortables et des plus efficaces.

La construction de la nouvelle bâtisse que nous venons de mentionner complète des améliorations qui étaient des plus urgentes.

Une aventurière.

Nous avons rapporté la semaine dernière, qu'une servante nommée Arthémise Patry était disparue le 22 du mois dernier, de la demeure de M. Lemoine, rue St-Denis, à Montréal, emportant avec elle des effets qui ne lui appartenaient pas.

Nous sommes en mesure de donner aujourd'hui certains détails sur les antécédents de cette espèce d'aventurière, dont on ne saurait trop se défier.

En juin dernier, la fille Patry arrivait à Québec, venant de Montréal, et est descendue à la pension Fréchette, à la Basse-Ville, où elle a pris une chambre. Elle avait de l'argent et s'est promené en voiture, allant au Saut Montmorency avec Mlle Fréchette. Au bout de cinq jours, elle est entrée au Bon-Pasteur comme repénante. Deux jours après, elle a dit qu'elle ne trouvait pas la règle de la communauté assez sévère, et elle est allée à la pension de Mme Donohue, rue St-Louis, où elle a demandé le prix d'une chambre. On lui a répondu qu'on n'avait plus de chambres disponibles, et elle s'est alors offerte comme fille de chambre. Elle a dit qu'elle avait une sœur au Bon-Pasteur, et tandis qu'on était allé aux informations, elle a décampé et s'est rendue à la pension de Mme Voyer, rue Garneau, où elle a demandé de l'emploi.

Là on l'a informée que le Dr. Belleau cherchait une servante. Elle y est allée et s'est engagée de suite. Elle est partie avec la femme Belleau pour passer l'hiver à l'île d'Orléans.

Deux ou trois jours plus tard, M. Fréchette est allé trouver le Dr. Belleau et lui a dit qu'il avait à son service une fille qui avait pensionné chez lui et qui lui avait volé de l'argent et des portraits. On a alors surveillé la fille Patry, mais on n'a découvert que plus tard qu'elle avait dérobé plusieurs articles de lingerie. Elle disait souvent qu'on pouvait se renseigner très bien sur son compte, en écrivant à Mgr. Moreau.

Disons ici que cette aventurière affectait de grands airs, qu'elle portait un binocle et qu'elle ne se commettait pas avec les autres domestiques de la maison.

Au bout d'un mois et demi, le chef de police Vohl alla trouver le Dr. Belleau et lui dit qu'il avait été informé que la fille Patry avait volé une certaine somme d'argent chez M. Ricard, avocat, à Montréal. En conséquence, la donzelle fut arrêtée et conduite au Bon-Pasteur pour y attendre les informations nécessaires. Ces informations tardant à venir, on embarqua la fille Patry, qui n'était autre qu'une voleuse de profession, sur le bateau, en lui faisant promettre d'entrer au Bon Pasteur aussitôt arrivée à Montréal.

On sait comment elle a tenu sa promesse. Combien d'autres familles n'exploiterait-elle pas à présent qu'elle est libre !

Tapisserie.

La maison Gauthier & frères, importateurs de tapisserie et peintures décoratives, rue St-Joseph, St-Roch, est sans contredit celle qui possède l'assortiment le plus considérable et qui vend à plus bas prix. MM. Gauthier ont de la tapisserie dont le prix varie depuis 4 cts. à \$5 la pièce. — 10 nov. 1m.

La famille Sougraine.

Voici sur la famille Sougraine, de curieux et intéressants détails que nous extrayons d'une lettre adressée par un ancien curé de Ste. Anastasie de Nelson à un de nos confrères.

Et d'abord, voici l'âge de chacun des membres de cette famille : Louis Sougraine a 54 ans, Clarisse Naptanne, son épouse, en aurait 57 si elle vivait ; l'aîné des enfants a 12 ans, et le cadet 10 ans. En 1876, ils demeuraient dans une petite cabane de planches, près du pont de Lyster, sur la rive gauche de la rivière Bécancour. Laissons maintenant le narrateur raconter les impressions qu'il rapporte d'une visite qu'il leur fit.

A mon entrée, tous se levèrent, mais si Clarisse se leva, elle ne cessa pas de fumer. Ainsi qu'on l'a dit, ses dents courtes, mais fortes, étaient parfaitement noircies par la fumée. Louis Sougraine est plus loquace que n'était Clarisse et parle mieux le français qu'elle. Elle avait aussi les traits beaucoup plus sauvages que lui. Elle avait une charpente tout à fait robuste ; sa taille devait dépasser cinq pieds et demi ; elle était d'une grosseur bien proportionnée à sa taille. Elle avait l'air paisible. Quoique parlant mieux le français que Clarisse, Louis Sougraine fait usage d'une locution bien caractéristique.

Au lieu de dire par exemple : "pour dire comme on dit," ou "je vais dire comme on dit," et par abréviation : "m's dire comme on dit," à tout instant vous l'entendez dire : "madame on dit," locution dont il ne paraît pas s'être rendu compte.

L'occupation de Louis Sougraine à Ste-Anastasie de Nelson, depuis l'automne de 1875 à l'automne de 1876 était, le jour, de vendre des ouvrages en osier de toutes sortes et de toutes grandeurs, ainsi que les plus beaux chapeaux en bois que j'aie jamais vus. Clarisse réussissait à imiter les plumes d'autruche, les roses et les œillets avec une grande perfection.

Le soir, pendant l'hiver, Louis Sougraine peignait le maskinongé, de la gare en gagnant le presbytère ; il faisait cette pêche au flambeau en compagnie d'un Canadien de la paroisse.

Clarisse Naptanne avait l'air plus âgée que son mari, de dix ans. Louis Sougraine est de petite taille, léger, et marchant allègrement et d'un pas toujours précipité.

Ils ne furent qu'un an à Ste-Anastasie, et en 1876, lorsqu'ils abandonnèrent la paroisse pour n'y plus revenir, ils disaient aller se fixer à Manitoba. Dans l'hiver de 1877, un de mes frères le rencontra avec sa famille, dans les chars : c'était dans l'Etat du Michigan. Mon frère s'approcha de Sougraine, lui parla, mais il ne voulait pas avouer s'appeler Sougraine, et prétendait n'avoir jamais demeuré à Ste-Anastasie.

Lorsqu'il parla de partir de la paroisse je ne sais pour quelle raison les voisins se tenaient sur leurs gardes et veillaient sur leurs enfants ; une rumeur circulait qu'il voulait enlever à son départ. Je le pensais encore au dar le Michigan ou à Manitoba lorsque, ce printemps, je vis sur les journaux, que le mari était accusé d'avoir mis fin aux jours de cette pauvre Clarisse d'une manière si tragique.

DÉCÈS.

DUSSAULT. — A St-Roch de Québec ce matin à l'âge de 66 ans, après seulement quelques heures de malaie Dame Marguerite Samson épouse de feu sieur Joseph Dussault ancien résident de Notre Dame de Lévis.

Le service aura lieu vendredi matin à huit heures l'Eglise St-Roch.

Le convoi funèbre laissera sa demeure No. 16 rue de la Chapelle à 7 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



MALLES PAR LE QUÉBEC-CENTRAL

Jusqu'à nouvel avis les malles par le chemin de fer "Québec Central" seront fermées à ce Bureau à 9.30 a. m.

A. G. TOURANGEAU,

Maitre de Poste. 331

14 nov 1883—1f

COMMISSION DU HAVRE DE QUÉBEC.

Postes d'hivernement dans le BASSIN LOUISE.

Les propriétaires de navires, bateaux à vapeur et autres vaisseaux, désirant retenir des postes d'hivernement pour leurs vaisseaux dans le Bassin Louise, sont par le présent notifiés que les Commissaires ne seront pas responsables d'aucun accident quelconque qui pourrait leur arriver durant l'hiver.

La partie à eau profonde du bassin, c'est-à-dire l'extrémité ouest, comprenant toute l'étendue en face du bris-lame, à une distance ouest d'environ 150 pieds, sera réservée aux vaisseaux d'un tirant d'eau de 12 à 16 pieds.

Le nouveau tarif pour l'hivernement des vaisseaux peut être vu dans le bureau du sousigné.

A. H. VERRET,

Sec-Trés.

Bureau de la Commission du Havre, Québec, le 14 Novembre 1883. 13 nov. 1883—6f 328

Immense vente à l'encan d'Pelletteries, capeaux, etc

PAR OCT. LEMIEUX, & CIE.,

Mercredi le 14 et Jeudi le 15 NOVEMBRE courant
A notre salle d'encan 25 rue et faubourg St Jean.

\$4000.00

Consistant en capeaux pour dames et Messieurs en Astracan, Buccrum, loup noir, loup cerviers, et buff, casques de Water, de loutre, vison, mouton de perse &c. Manchons, gants, mitaines, boas, Robes pour carioles en baill, peaux d'ours, peaux de chèvre, peaux de Beuf Masque (Mask) et une immense quantité d'autres effets.

Nous avons reçu en traction de vendre Mercredi le 14 et Jeudi le 15 Novembre cet immense assortiment de pelletteries ci-haut désigné. Tout sera vendu absolument sans réserve ; des chaises seront à la disposition des dames.

La vente commencera chaque jour à 2 heures précises.

OCT. LEMIEUX & CIE.,

Encanteurs.

12 nov 1883—3f E C

PERDUE.

Mercredi dernier, depuis la rue Ste-Madeleine à la rue St-Jean, côté Ste Geneviève, une somme d'argent de quatre \$20, en Greenbacks, un \$5, et un \$1, du Canada. La personne qui la rapportera à ce bureau recevra une récompense de \$20.00.

12 nov. 1883.—2f. p. 328.

Lainage haute Fantaisie !

IMPORTATIONS 1883

Nous étions en ce moment un des assortiments les plus considérables que nous ayons jamais eus en laines à tricoter. Ces articles sortent des meilleures manufactures anglaises et écossaises, et la quantité que nous avons vendue depuis une trentaine d'années est une garantie suffisante de la qualité. En voici l'énumération : Fameuses LAINES ÉCOTSAISES de PATON, de toutes nuances et couleurs, employées en particulier pour la grosse Bonneterie.

Célèbres LAINES de BALDWIN, couleurs variées, 4 brins pour justaucorps de dames et d'enfants, 5 brins pour gilets d'hommes.

LAINES ÉCOTSAISES, 4 brins, très saines et durables.

LAINES DE BERLIN. La plus belle qu'il soit possible de trouver et supérieure pour nuances, cachenez, etc.

LAINES DE SAXE. Très fine et soyeuse pour les articles de fantaisie. Elle est d'une force et d'une élasticité toutes spéciales et garanties.

LAINES SHETLAND de MERINO, pour vêtement d'enfants.

Le tout vendu à très bas prix.

SIMONS & FOULDS,

Rue de la Fabrique, 177

18 sept 1883—3f m

Société de Construction Permanente de Québec.

No 23, RUE SAINT-JEAN.

A PRETER.

\$15,000, Termes et conditions faciles. La Société prête sur la garantie de ses propriétés immobilières et de ses parts.

A VENDRE.

UNE MAISON, rue Richelieu, No 72.

" " " Scott, No 79.

" " " Plessis, No 17.

" " " Commisaires, Saint-Roch.

" " " Laberge, No 10.

" " " St-George, Lévis.

" " " No 3, rue Ste-Hélène, St-Sauveur.

" " " No. 123 Latourlie.

Deux terrains vacants situés rues St-Olivier et Richmond, à bien bas prix.

Quais et lots vacants, rue Champlain.

Une propriété (mai on et dépendances) étages en bois situés en la ville de St-Germain de Rimouski, côté nord de la rue St-Germain.

Un emplacement, avec maison, situé à quelques arpents du pied de la côte de Silvery, Côte du Cap.

J. G. GOUBEDEAU,

Secrétaire,

Québec, novembre 1883.

EUGENE PICHÉ,

SEUL AGENT ET EMBOUTILLEUR

DE LA BIÈRE ET PORTER WILLIAMS

— AINSI QUE LA CÉLÈBRE —

LAGER BEER D'OKEEFE.

TOUTES COMMANDES SERVIES

DOMICILE.

S'adresser au Nos 99 et 101,

Rue Saint-Paul.

FAITS DIVERS.

Ce que l'on n'a pas souvent.

F. X. Lepage, rue de la Couronne, 53, offre en vente—300 douz. de gants de kid noir pour dames. Valant une piastre, pour la faible somme de 4 centimes.

Lobley et son histoire.

M. Fahey, du Dominion detective Agency, rue St-Paul Montréal, a reçu mercredi soir de l'agence Pinkerton de New-York une lettre donnant l'histoire de Samuel Lobley alias Sandford actuellement sous arrêt pour faux.

Samuel Lobley est né à York; il est le fils d'Edward Lobley, devenu filou [sharp] sur ses vieux jours. Actuellement il commerce sur les peaux avec son fils.

Samuel a montré des dispositions sur le vol dès sa plus tendre jeunesse. A l'âge de 12 ans il entra à l'emploi de la compagnie Express Adams. Après son entrée là, on constata plusieurs vols sans cependant pouvoir s'assurer qu'il en était l'auteur. On le renvoya et il n'y eut plus de vol. Quelques temps après il fut arrêté pour vol, mais il réussit à s'échapper et partit pour Boston. Son père vint l'y rejoindre pour faire le commerce de vieux chevaux.

Il réussit à obtenir de M. Alfred H. Smith, bijoutier du No 182 Broadway, pour plus de \$2,000 de diamants. Il laissa New-York et se rendit à Londres où il fit cinq victimes, à Liverpool il en fit vingt, et enfin à Glasgow et à Aberdeen où il fit une jolie fortune.

Il fut encore arrêté pour obtention d'argent sous de faux prétextes et condamné à 3 années de prison. A l'expiration de son terme il se rendit à New-York.

Depuis son arrestation M. Fahey reçoit de partout des lettres réclamant le filou.

Il subira d'abord son procès ici pour faux.

On attend dimanche par la malle de Londres un mandat d'arrestation pour le faire transporter là où il subira son nouveau procès.

General russe et soldat français.

Les journaux franco-comtois rapportent la curieuse anecdote suivante relative au général russe Dragomiroff :

Au cours des dernières grandes manœuvres, le général Dragomiroff demanda un jour au général Wolf l'autorisation de commander un mouvement à une compagnie de ligne placée devant eux. Le général français accéda gracieusement à ce désir.

Dragomiroff fit ranger la compagnie, les hommes se numérotèrent.

—Au commandement : Armes ! leur dit-il, tous les numéros impairs porteront les armes et tous les numéros pairs présenteront les armes.

Puis, après un silence :

—Garde à vous !...Armes !

Le mouvement fut exécuté sur le champ avec ensemble et précision. Pas un soldat n'avait manqué.

Le général Dragomiroff, se tournant vers le général Wolf, lui dit alors :

—Voilà comment on reconnaît l'intelligence des troupes. Jamais on n'obtiendrait un pareil mouvement, du premier coup, des autres soldats de l'Europe. Il leur faudrait un exercice de plusieurs mois...et encore.

Ajoutons que le général Dragomiroff qui est actuellement directeur de l'Académie d'état-major à Saint-Petersbourg, va être appelé à un poste militaire supérieur.

L'heure universelle.

Un congrès va s'ouvrir à Rome, le 15 de ce mois, en vue d'établir entre les puissances européennes et les Etats-Unis d'Amérique un premier méridien commun, c'est-à-dire une heure commune. La France sera représentée par M. Lévy, sous-directeur de l'Observatoire de Paris, et M. Faye, membre de l'Institut.

Il y a aujourd'hui quatre méridiens en usage. Les Français se servent de celui de Paris, les Anglais de celui de Greenwich, les Américains de celui de Washington et les Mexicains de celui de Mexico.

Cette manière de mesurer le temps à l'inconvénient de donner lieu à des bizarreries et à des confusions. Ainsi, une dépêche envoyée de France à New-York arrive quelques heures avant d'être expédiée, parce que l'heure de New-York retarde de cinq heures

sur celle de Paris. De plus, quand il est midi à Paris, quelle heure est-il aux Antilles ? Minuit de la veille ou minuit du lendemain !

Il est probable que l'on adoptera le midi de Greenwich ; mais alors certains pays auront minuit en plein soleil, et midi au clair de la lune. Ce sera une habitude à prendre.

193.000 médecins.

Un quartier tout entier va être réservé, dans la nouvelle Ecole de médecine, pour l'installation d'une nouvelle bibliothèque qui réunira toutes les collections des ouvrages de médecine. Il s'y trouvera aussi un registre spécial qui contiendra les noms des médecins exerçant légalement dans les principaux pays du monde. D'après le travail préparatoire entrepris pour la confection de ce registre, le nombre des médecins repartis sur l'étendue du globe s'élève à 193.000. L'Amérique en possède 65.000, l'Allemagne et l'Autriche 32.000 et la France 26.000. Nous comptons donc environ un médecin par 1.400 habitants.

Le doyen des chiffonniers.

Dernièrement est mort, à Neuilly, à l'âge de quatre-vingt ans, un pensionné de l'impératrice Eugénie, M. Césaire Collet, le doyen de la corporation des chiffonniers.

Un jour, en 1858, en se promenant au bois de Boulogne, l'impératrice avait perdu un magnifique bracelet enrichi de diamants, d'une grande valeur, et auquel elle tenait beaucoup. Le père Collet, dans une de ses expéditions nocturnes, eut le bonheur de le retrouver dans un buisson, et s'empressa d'en aviser la préfecture de police.

Mandé aux Tuileries, il fut félicité chaleureusement et inscrit séance tenante pour une pension de 600 francs, dont il vivait depuis cette époque, ayant renoncé complètement à la hotte et au crochet.

Un mariage gras.

David Moses, qui avait épousé, il y a un mois, à New York, la "fille grasse", a eu la douleur de perdre son épouse vendredi dernier à Baltimore. Le mariage a été fatal à cette pauvre femme. Depuis qu'elle avait donné son cœur, sa santé s'était affaiblie et c'est justement par le cœur qu'elle est morte. L'amour et la graisse en ont comprimé les battements. Pauvre fille, mourir à 17 ans, pesant 517 livres et après quelques jours seulement de mariage... n'est-ce pas le moment de placer cet e pensée du poète "Et rose elle a vécu ce que vivent les roses, l'espace d'un moment."

Sa fin a été douce et tranquille et son époux la raconte ainsi : "Je l'em brassai à 8 heures du matin et elle s'endormit paisiblement. Quelqu'un frappa à notre porte vers neuf heures, je me levai, j'allai à la fenêtre, j'ouvris le volet et regardai du côté où il lit et je vis que ma femme était morte."

On a pesé la défunte. Elle n'avait pas maigri et le poids réglementaire de 517 livres a été constaté. Le cercueil devra mesurer 6 pieds 3 pouces en longueur, 3 pieds 6 pouces en largeur, 2 pieds en hauteur.

Une réception chez les singes.

On voit en ce moment, au Jardin des Plantes de Berlin, une collection de tous les singes, tels que gorilles, chimpanzés, orang-outangs et gibbons, ressemblant à l'homme. L'orang-outang n'est arrivé que ces jours derniers ; il est encore jeune et paraît doué d'un caractère gai et coquet. L'accueil qu'il a reçu des autres singes était curieux à voir. Le gorille évitait avec soin tout rapprochement et criait dès que le nouveau venu semblait vouloir lier connaissance avec lui ; le chimpanzé, au contraire, se montrait prévenant. L'orang-outang, de son côté, savait fort bien se défendre, et, quand le chimpanzé le taquinait, il lui allongait de vigoureux soufflets, de sorte que celui-ci a bientôt renoncé à frayer avec son nouveau camarade.

Une fin terrible.

Il y a quelque temps, M. Guyot, demeurant à Scy-sur-Aisne, revenant de la pêche avec ses deux fils, s'était trouvé en présence d'un loup énorme. Le père et ses enfants s'étaient armés de branches d'arbre et avaient courageusement tenu tête au loup, qu'ils avaient tué.

Un des fils de M. Guyot, qui avait mordu à la main dans la lutte, a été atteint d'hydrophobie.

Le malheureux s'est parfaitement rendu compte de son état. Lui-même, le 6 octobre dernier, priait ses parents de l'attacher sur son lit. Peu après, il mettait le feu à ce lit. Le père, avec

l'aide de quelques personnes, éteignit l'incendie.

Quand on pénétra dans la pièce, on trouva le jeune homme couvert de sang ; il s'était ouvert les veines avec un éclat de verre ; il est mort le lendemain dans l'après-midi.

L'attention des pulmonaires est appelée sur le fait que la Phospholeine de Egar n'est pas un remède dont on n'a pas fait l'expérience. C'est au contraire un remède qui a été éprouvé sur une grande échelle avant de l'offrir au public. Allez chez le Dr. Ed. Morin & Cie, ou chez R. McLeod, et demandez la circulaire de la Phospholeine afin de lire le récit des guérisons effectuées par cette merveilleuse médecine.

Salle Jacques-Cartier.

Grande soirée sous le patronage distingué de Monseigneur l'Archevêque.

MERCREDI 21 NOVEMBRE.

M. le Professeur Buell, avant son départ de Québec, donnera une dernière fois, l'avantage d'un voyage autour du monde. Cette soirée est donnée avec la bienveillante permission de Mgr l'Archevêque au bénéfice de l'Eglise de Notre-Dame de la Garde, de Québec.

Admission : Sièges réservés, 50 cts., Parterre, 30 cts., Galeries, 25 cts.

Les portes de la salle seront ouvertes à 7 h.

Le plan de la salle est déposé à St-Roch, chez M. J. A. Langlais libraire.

Cartes à vendre chez M.M. Langlais, Desjardins et Drouin.

8 nov. 1883.—3f. p. s. 317.

GRANDE SOIRÉE

A l'occasion de la fête Ste-Catherine.

LUNDI, 26 NOVEMBRE.

DONNÉE par la société St-Jean-Baptiste, Section St-Roch, à la salle Jacques-Cartier sous le patronage distingué de Son Honneur le maire de Québec l'Hon. F. Lagel. La soirée se composera d'une pièce dramatique par les amateurs du cercle Papineau. Chansons comiques par M. Ch. Labelle, de Montréal, et morceaux d'ensemble par la fanfare de l'Union musicale.

Prix d'admission 15, 25 et 35 cts.

Cartes en vente à St-Roch chez M.M. J. A. Langlais, Drouin et Desjardins, Libraires. A la Haute-Ville, chez M. A. Lavigne, magasin de musique, G. L. Lépine, libraire, et chez M. F. Bélard, tabacconier, rue St-Jean.

Le plan de la salle est déposé chez M. J. A. Langlais, à St-Roch.

10 nov 1883.—15j 323

AVIS.

Toutes personnes ayant besoin d'huile telle que : Huile de Chien de Mer, Huile de Mouton, Huile de Requin, Huile de Pourc, Huile de Marsouin, Huile de foie de Moine ou autre, en trouveront constamment à notre magasin.

Nous avons aussi toujours en mains : Houblon en ballot, Houblon pressé en livres et en demi-livres, Rock salt en quart et en morceaux, Blanc d'Espagne en quart, Lié en ballot ou en feuille, ainsi que plume du Nord de première qualité, en gros et en détail.

S'adresser à JOSEPH PATRY, N° 139 et 141 rue St-Paul 10 nov 1883.—1s 322

UN BON FORGERON

Trouverait de l'emploi pour tout l'hiver chez M. LOUIS DUQUET, forgeron-mécanicien et maréchal-ferrant. S'adresser au N° 56, rue St-George, faubourg St-Jean. 6 nov 1883.—3f 31

CORSETS

JE METS EN VENTE CETTE semaine à des prix extraordinairement réduits la balance d'assortiment de l'ancienne maison de commerce Fyfe & Leitch.

Voyez la Vitrine.

VELVETEENS

UN CHOIX CONSIDÉRABLE et magnifique de Velveteens noirs et de couleurs.

Excellente valeur et bas prix.

A. W. LEITCH,

RUE LA FABRIQUE.

6 nov 1883.

COGNACKINA
Délicieuse Liqueur à base de
Vieux Cognac
DE A. ARDURA
Inventeur et unique Fabricant à BLAYE, près COGNAC (FRANCE)
FORTIFIANTE, APÉRITIVE, DIGESTIVE, ANTI-FIÉVREUSE
Recommandée tout particulièrement
aux Dames, aux Enfants et aux Vieillards.
COGNACKINA

TONIQUE PAR EXCELLENCE

VIN AL'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE
de CHEVRIER
Chevalier de la Légion d'Honneur, Pharmacien de 1^{re} classe
Ce VIN, destiné aux personnes qui ne peuvent supporter l'huile de foie de morue, en possède exactement toutes les propriétés.
Chaque cuillerée représente une cuillerée d'huile de foie de morue.
Il s'emploie donc dans les cas de
Débilité, Anémie, Chlorose, Rachitisme, Scrofule, etc.
Ce VIN joint à un pouvoir régénérateur indiscutable un goût de nature à satisfaire les palais les plus délicats.
L'Extrait de foie de morue obtenu, le 21 octobre 1862, l'approbation de l'ACADEMIE de MÉDECINE de PARIS, à la suite du remarquable rapport de M. le Professeur DEVERGIE sur les extraits de foie de morue.
DÉPOT GÉNÉRAL
PARIS
21, Faubourg Montmartre, 21
A. CHEVRIER

DEPOT CHEZ LE DR. ED. MORIN & C^{ie}, 314 RUE ST-JEAN

Fourrures ! L. N. BERTRAND & FRÈRE

117, Rue St-Joseph SAINT-ROCH.

Ont l'honneur de prévenir le public et leurs amis qu'ayant acheté tout le fond magasin de V. Bélanger ils le vendront soit en gros ou en détail à des prix sans précédent.

TOUT SERA VENDU SANS RESERVE. L'assortiment qui est considérable et très complet dans toutes les branches de fourrure et quincaillerie consiste en article de tablettes en général, Peintures, Huiles Vernis, Ustensiles de cuisine, Poêles tout genre, (spécimens de la maison), Cofretterie, etc., etc.

N'oubliez pas surtout que tout le for est vendu sans réserve. Et que pour acheter bon marché il faut aller au No 117, rue St-Joseph à l'enseigne de la grande pelle chez L. N. BERTRAND & FRÈRE St-Roch.

CLEOPHAS LANGAN,

FERBLANTIER, PLOMBIER, ETC.

No. 250 Rue et Faubourg St-Jean

LE SOUS-SIGNÉ se fait un devoir d'adresser à jour'hui sa plus vive reconnaissance et ses remerciements les plus sincères à tous ceux qui parviennent avec tant de libéralité son établissement. Il profite aussi de cette circonstance pour informer le public en général qu'il se charge d'exécuter toutes sortes d'ouvrages, en plus de la ferblanterie, tels que plomberie pour l'aqueduc et le gaz, couvertures de maisons en ferblanc et en tôle, dalles, gouttières, etc., etc.

Le sous-signé emploie les meilleurs ouvriers et ses prix sont des plus modérés.

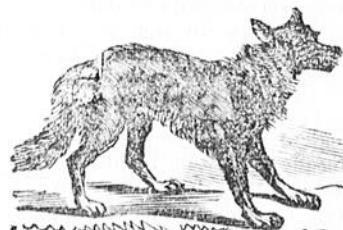
Une visite est sollicitée par C. LANGAN, 250, rue St-Jean. 314

8 nov 1883.—1m 314

A VENDRE

Un terrain vacant, côté sud de la rue St-Jean, vis-à-vis l'ancienne résidence de M. Peachy, architecte.

V. W. LARUE, N. P. 14, Rue Garneau. 27 octobre 1883.—6f. C. E. 114



A L'ENSEIGNE DU LOUP.

GRAND LOT

Peaux de Buffles

350 PEAUX DU NORD-OUEST

2,000 Casques, A VENDRE

EN GROS ET EN DETAIL.

Alf. L. G. Dugal,

15, RUE NOTRE-DAME, Basse-Ville

18 oct 1883.—2m. E-Sj-C 257